

Département
de la Haute-Savoie**REPUBLIQUE FRANCAISE**Arrondissement de
Saint-Julien-en-Genevois**COMMUNE DE VÉTRAZ-MONTHOUX
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL****N° 2024.033**Séance du **HUIT AVRIL DEUX MILLE VINGT-QUATRE**

Date de la convocation : Mardi 26 mars 2024

Président de séance : M. Patrick SILLARD

Secrétaire de séance : Mme Pascale PELLIER

Quorum : 14

22 présents :

MMES et MM. ANTOINE, FENEUL, BELMAS, PELLIER, COLLOT, VOUTAY-MERMET, LAMBELET, FRIES CHATAGNAT, BERTRAND, MOUCHET, SILLARD, JOURNE, BARBERIS, JOLIVET, GAUD-DAVIET, PICHAT, LEVET, REAL-LAFFRIQUE, BREGEGERE, ROGUET, MARTINEZ, RICHARD

4 pouvoirs :

Martine PARRET à Anne-Lise VOUTAY-MERMET, Valérie GUGLIOTTA à Serge LEVET, Olivier ALPSTEG à Christine MOUCHET, Isabelle PAILLASSON à Guy LAMBELET

1 absent :

M. RIBOURDOUILLE

Objet : Budget « Locations immobilières – Aquarelles » - Approbation du compte financier unique 2023 (CFU)

M. Patrick SILLARD, Président de séance, désigné conformément à l'article L 2121-14 du code général des collectivités territoriales, donne lecture des résultats définitifs du Compte Financier Unique du budget annexe Aquarelles, qui font apparaître un excédent d'investissement de 25 033,31 euros et un excédent de fonctionnement de 4 184,83 euros. Le résultat global de clôture 2023 intègre le résultat reporté de 2022.

Par ailleurs, il y a lieu de noter qu'il n'y a pas des Restes à Réaliser de l'exercice 2023.

INVESTISSEMENT

| | |
|---|--------------------|
| Recettes réalisées en 2023 | 54 894,83 € |
| Dépenses réalisées en 2023 | 50 710,00 € |
| Résultat 2023 (1) | 4 184,83 € |
| Résultat antérieur 2022(2) | 37 326,39 € |
| Résultat Global de Clôture (1+2) | 41 511,22 € |

FONCTIONNEMENT

| | |
|---------------------------------------|---------------------|
| Recettes réalisées en 2023 | 86 212,94 € |
| Dépenses réalisées en 2023 | 61 179,63 € |
| Résultat 2023 (1) | 25 033,31 € |
| Résultat antérieur 2022 (2) | 174 415,98 € |
| Résultat de clôture 2023 (1+2) | 199 449,29 € |

N° 2024.033

En l'absence de Monsieur le Maire et sous la Présidence de M. Patrick SILLARD,
après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité,

ARTICLE UNIQUE : APPROUVE le Compte Financier Unique 2023 du Budget annexe
« Locations immobilières – Aquarelles » tel qu'annexé à la présente
délibération.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et ans que dessus.

La Secrétaire de séance
Pascale PELLIER

pour copie conforme,

à Vétraz-Monthoux, 10 avril 2024
Le Maire

Patrick ANTOINE

Monsieur le Maire certifie le caractère exécutoire
du présent acte transmis en Sous-Préfecture
de Saint-Julien-en-Genevois par voie dématérialisée, le 18/04/2024

La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication, d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Maire de Vétraz-Monthoux ou d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Grenoble.